RELIGION

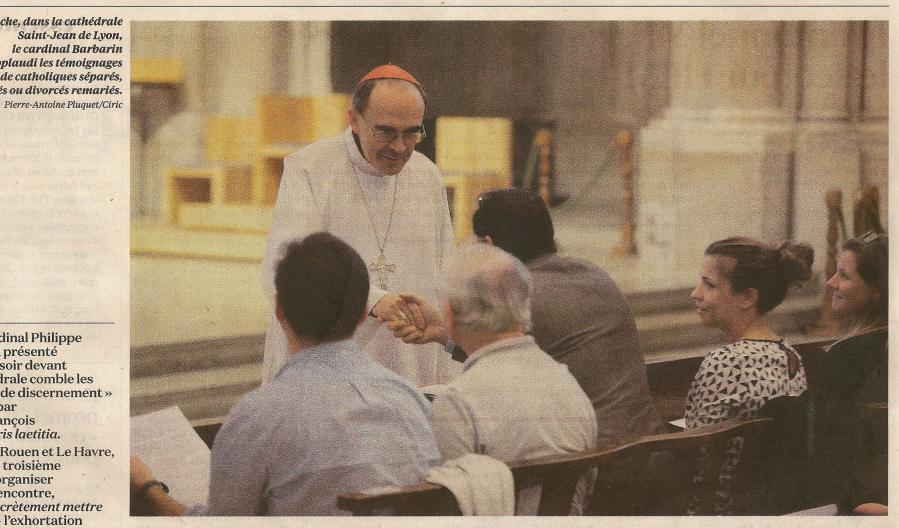
Dimanche, dans la cathédrale Saint-Jean de Lyon, le cardinal Barbarin a applaudi les témoignages de catholiques séparés, divorcés ou divorcés remariés.

Le cardinal Philippe Barbarin a présenté dimanche soir devant une cathédrale comble les « chemins de discernement » proposés par le pape François dans Amoris laetitia.

___ Après Rouen et Le Havre, Lyon est le troisième diocèse à organiser une telle rencontre, pour « concrètement mettre en œuvre » l'exhortation apostolique sur la famille.

Lvon (métropole) De notre correspondant régional

Catherine attend sur le parvis. Un livre sous le bras, elle guette le cardinal Philippe Barbarin. Voilà une heure que l'archevêque de Lyon s'attarde auprès de ces « personnes ayant vécu une rupture conjugale » qu'il a invitées, dimanche soir, à venir échanger



A Lyon, à l'écoute des divorcés remariés

apostolique sur la ramme.

Lyon (métropole)De notre correspondant régional

Catherine attend sur le parvis. Un livre sous le bras, elle guette le cardinal Philippe Barbarin. Voilà une heure que l'archevêque de Lyon s'attarde auprès de ces « personnes avant vécu une rupture conjugale » qu'il a invitées, dimanche soir, à venir échanger avec lui dans la primatiale Saint-Jean-Baptiste. La nuit est tombée, Catherine peut enfin lui tendre l'ouvrage. Une copie de La Joie de l'amour. l'exhortation apostolique sur la famille que cette auxiliaire de puériculture demande au cardinal de dédicacer. Avant d'engager la conversation.

Ils allaient
à la messe en famille.
Mais se sentaient
« esseulés sur leur
banc » au moment
de la communion.
« Plus nous
trouvions
notre place, moins
nous nous sentions
le droit de l'avoir. »

À ses côtés, son nouveau compagnon, Laurent. Ce technicien de maintenance a dû « quitter » sa paroisse, en même temps qu'il se séparait de sa femme. Comme Élodie, « mère célibataire », qui s'est jointe à l'échange. « Il a fallu nous

A Lyon, à l'écoute des divorcés remariés

faire accepter ailleurs », regrettet-elle. « On sent que l'Église n'est plus figée sur ces questions, souligne Laurent, 52 ans. Catherine et moi sommes allés voir le prêtre fraîchement arrivé dans notre paroisse. Il nous a fait bon accueil. »

Symboliquement assis parmi la foule au début de la rencontre. puis rencogné à l'ombre d'un pilier, le cardinal a applaudi à la fin des six témoignages de « catholiques séparés, divorcés ou divorcés remariés », livrés devant une cathédrale comble. Cela, un an et demi après la publication d'Amoris laetitia. Et dix jours après avoir rencontré le pape François, avec 80 prêtres du diocèse. « Quand j'ai demandé aux prêtres: "Sur quel thème souhaitez-vous qu'il nous parle?", les réponses ont été unanimes: "Sur le chapitre 8 d'Amoris laetitia" visant à "accompagner. discerner et intégrer la fragilité" ». rapporte le cardinal.

Car c'est « un chemin difficile » qu'ouvre le pape, a commenté l'archevêque de Lyon. En partant des points sur lesquels François a insisté auprès de la délégation lyonnaise. D'abord « considérer avant tout les personnes » et non les si-

repères

De nouvelles propositions

À l'invitation de Mgr
Dominique Lebrun, archevêque
de Rouen, une première célébration s'est déroulée le 1er novembre 2016, dans la cathédrale de Rouen, spécialement
destinée aux fidèles qui vivent
l'épreuve de la séparation et du
divorce. Sept prêtres missionnaires de la Miséricorde
aident les divorcés remariés à
« examiner en toute discrétion »
leur conscience et discerner
le « chemin à accomplir » avec
leur communauté paroissiale.

De son côté, Mgr Jean-Luc Brunin, évêque du Hayre,

a accueilli le 23 avril des personnes séparées, divorcées et divorcées remariées en compagnie de huit membres de la pastorale familiale pour « une journée de partage et d'amitié ».
L'accompagnement se fait au niveau de chaque paroisse ou des unités pastorales.

Par ailleurs, les Équipes Reliance, liées aux Équipes Notre-Dame et destinées aux couples chrétiens « engagés dans une nouvelle union », proposent le « parcours Bartimée: discerner pour s'intégrer ». retrouvés pour échanger au sein d'un « club des parias ». « Ni jugée ni écartée de la vie chrétienne », une autre personne confie néanmoins avoir été « confrontée à des positions contradictoires, indifférentes ou embarrassées de certains pasteurs ». Et le cardinal a tenu à leur « demander pardon », avant de remettre à chacun des témoins un exemplaire de l'exhortation apostolique.

traversées. Certains disent s'être

Finalement, Florence et Georges ont trouvé une oreille, en la personne du curé de Bron. « Êtes-vous en paix? Ce fut sa première question », rapporte le couple de divorcés remariés, qui a alors choisi de s'impliquer au sein de la communauté locale, en tenant des permanences d'accueil. Le début d'un long cheminement. Ils allaient désormais à la messe en famille. Mais se sentaient « esseulés sur leur banc » au moment de la communion. « Plus nous trouvions notre place, moins nous nous sentions le droit de l'avoir », résument-ils.

Grâce aux chemins ouverts par *Amoris laetitia*, le prêtre leur a alors proposé un accompagnement, s'appuyant sur un parcours •••

tuations maritales. Ensuite, veiller à « ne jamais utiliser le langage du permis et du défendu ».

Un « chemin difficile », donc, que certains prêtres du diocèse ont emprunté. Comme le père Franck Gacogne, curé de Saint-Benoît, à Bron, debout aux côtés de Florence et Georges. Ce sont eux qui

parlent, d'une voix. Voilà douze ans qu'ils cherchaient à « reprendre contact avec l'Église », notamment lors du baptême de leurs trois enfants. Mais ils n'avaient longtemps reçu que des « réponses inadéquates », disentils pudiquement. D'autres témoins ne cachent pas les souffrances

RELIGION

••• bâti par les Équipes Reliance, liées aux Équipes Notre-Dame. Puis ils ont préparé « une célébration avec une bénédiction de notre couple ». Lors de la messe dominicale suivante, ils retrouvaient le chemin de l'Eucharistie. Et s'impliquaient encore plus dans la paroisse, notamment auprès des couples de divorcés remariés, engagés à leur tour dans un chemin de discernement. Avant, « éventuellement », comme eux, un accès aux sacrements.

Cette prudence rejoint celle du cardinal Barbarin, qui a longuement développé la question, rappelant que « l'accès à la communion a toujours été un problème délicat dans l'Église », et cela pour tous les chrétiens. Concernant les divorcés remariés, certes, dit-il,

« quand une personne ne supporte pas de ne pas pouvoir communier et finalement décide, à cause de cette brûlure intérieure, de ne plus venir à la messe, il serait absurde et inhumain de continuer à brandir devant élle un panneau d'interdiction ».

« Pour certaines personnes, a répété le cardinal à plusieurs reprises, ce cheminement de la foi passera par le fait d'aller communier, pour d'autres de participer à la messe sans communier, comme Charles Péguy. »

L'important aux yeux du cardinal est avant tout de permettre aux personnes « en situation de rupture » de « retrouver leur place dans l'Église ». Et, de ce point de vue, il reste encore du chemin à faire. Le parcours de Florence et

L'important aux yeux du cardinal est avant tout de permettre aux personnes « en situation de rupture » de « retrouver leur place dans l'Église ».

Georges est un exemple rare d'accompagnement porté par une dynamique paroissiale. « Certains de mes confrères sont sensibilisés à la question, mais peut-être pri-

vilégient-ils un accompagnement personnel, évalue le père Franck Gacogne. Alors que la dimension ecclésiale me semble importante. » De fait, rares sont les paroisses du diocèse de Lyon à avoir pour l'heure mis en place un groupe d'accueil de personnes en rupture d'alliance.

Ces dernières sont pour le moment invitées par Bénédicte et Édouard Michoud, délégués épiscopaux à la pastorale des familles, à « poursuivre avec (leur) communauté locale, (leur) paroisse ». Sans « chemin unique », insistent-ils, l'important étant de « dépasser d'éventuelles peurs ». De la part des personnes en rupture d'alliance, comme de la part des communautés locales.

Bénévent Tosseri

Devant la FAO, le pape s'attaque aux causes des migrations

Rappelant
que migrations
et urgences alimentaires
sont intimement liées,
François a exhorté
hier les responsables

culture du G7. « Ils se déplacent vers là où ils voient une lumière ou perçoivent une espérance de vie. Ils ne peuvent pas être arrêtés par des barrières physiques, économiques, législatives, idéolo-

« Serait-ce exagéré de parler d'amour? »

essentiel

Vatican ____

Verdict clément pour l'ancien directeur du Bambino Gesù

Le Tribunal de l'État de la Cité du Vatican a condamné samedi Giuseppe Profiti, ancien directeur du Bambino Gesù, à un an de prison avec sursis pour abus de pouvoir dans l'affaire des travaux de l'appartement du cardinal Tarcisio Bertone payés par l'hôpital pédiatrique du Vatican. Cinq ans de prison avaient été requis. Giuseppe Profiti est également condamné à 5 000 € d'amende et est interdit de toute charge publique au Vatican pendant cinq ans.

Vatican

Les hindous invités à aller « au-delà de la tolérance »

À l'occasion de Divali, la fête hindoue des lumières célébrée